Cohérences
des Projets et des Hommes

V.2021.08

Certibiocide « Désinfectants »

Cohérences est habilité par le Ministère de la Transition écologique pour dispenser la formation

Public

Toutes personnes décideurs, acquéreurs, acheteurs et utilisateurs professionnels de produits biocides

Prérequis

Aucun

Durée

1 jour, soit 7 heures

Dates et lieu

18 janvier 2027 à distance – *Date limite d'inscription : 18 décembre 2026*

Nombre de stagiaires

6 personnes minimum - 15 personnes maximum

Coût pédagogique

200 € nets de taxes

Intervenant

Florent DAUMONT, formateur bionettoyage, pédagogue et expérimenté

Objectifs pédagogiques

Respecter le cadre légal encadrant l'utilisation des produits biocides
Déployer les mesures préventives visant à protéger la santé humaine et préserver l'environnement
Favoriser des pratiques permettant de réduire le recours aux désinfectants

Méthodes pédagogiques

Alternance d'exposés interactifs et de mises en pratique, pédagogie active
Vidéos, diaporama…

Modalités d'évaluation

Test d'auto-positionnement adressé avant et après la formation
QCM de 30 questions - L'obtention de la certification requiert une note minimale de 20/30. Si le participant échoue à l'évaluation, il devra suivre une session de formation supplémentaire d'une durée de deux heures. La délivrance du certificat est conditionnée à la présence complète du candidat tout au long de la formation
Bilan oral et questionnaire de satisfaction à l'issue de la formation
Attestation de formation et certificat de réalisation individuels délivrés après la formation

Formations certifiantes

Certibiocide « Désinfectants »

Contenu

✓ **Accueil**
- Rappel des démarches administratives pour l'obtention du Certibiocide – spécialité Désinfectants
- Questionnaire de positionnement

✓ **Le cadre légal concernant l'utilisation des produits biocides**
- Identifier les produits biocides
- Adopter les pratiques conformes à la règlementation pour l'emploi et le stockage sécurisé des produits biocides
- Analyser les spécificités du certificat Certibiocide « Désinfectants »
- Exploiter la documentation réglementaire

✓ **Rechercher des alternatives visant à limiter le recours aux désinfectants**
- Clarifier les principes fondamentaux de l'hygiène et leur portée
- Reconnaitre les principales maladies communautaires ainsi que leurs symptômes caractéristiques
- Sélectionner le désinfectant conforme aux besoins
- Identifier des alternatives aux désinfectants
- Proposer une désinfection raisonnée

✓ **Mettre en œuvre les mesures de prévention visant à protéger la santé**
- Evaluer les expositions directes et indirectes
- Mettre en œuvre les mesures générales de prévention des risques chimiques
- Identifier les dangers associés à l'usage des désinfectants
- Repérer les facteurs facilitant la pénétration dans l'organisme
- Identifier les groupes de population particulièrement vulnérables
- Appliquer les actions appropriées en cas d'accident

✓ **Déployer les mesures de prévention des risques environnementaux**
- Reconnaitre les risques environnementaux des produits biocides
- Mise en place d'actions de prévention adaptées
- Assimiler les normes et obligations légales relatives à la gestion des déchets
- Assurer la gestion efficace des déchets

✓ **Evaluation certificative**
- Test final : QCM de 30 questions en vue de l'obtention du certificat

Les modalités, le contenu de la formation ainsi que les conditions de certification sont établis conformément à l'Arrêté du 23 janvier 2023 modifiant l'Arrêté du 9 octobre 2013 relatif aux conditions d'exercice de l'activité d'utilisateur professionnel et de distributeur de certains types de produits biocides.

Indicateurs de résultats

1 groupe en intra et 2 groupes en inter entre septembre 2025 et août 2026 – 26 personnes formées
100% des personnes ont obtenu leur certificat
Taux de satisfaction moyen : 79,33 %